

Fiche technique

KILIMANDJARO - KILIMANDJARO (KILIMBLIN - KILIMNOFU - KILIMBLINAB)

Désignation :

LUNETTES POLYCARBONATE MONOBLOC

Tailles :

Unique

Coloris :

Fumé - Incolore



Descriptif :

Lunettes polycarbonate monobloc. Branches nylon ajustables. Branche nylon inclinable. Protections latérales.

Disponibles en :

- Version oculaires incolores UV400, anti-rayures: Ref. KILIMBLIN, conforme à la norme EN170 (UV)
- Version oculaires fumés UV400, anti-rayures: Ref. KILIMNOFU, conforme à la norme EN172 (protection solaire).
- Version oculaires incolores antibuée, UV400, anti-rayures : Ref. KILIMBLINAB, conforme à la norme EN170 (UV).

Matériaux :

Polycarbonate

Poids 32 g

Instructions d'emploi :

Ces lunettes protègent contre les impacts de basse énergie des particules lancées à grande vitesse 45 m/s et à températures extrêmes ($55\pm 2^{\circ}\text{C}$ et $-5\pm 2^{\circ}\text{C}$)*. Il est recommandé avant chaque utilisation d'inspecter les lunettes avec soin, et en cas de détérioration il est nécessaire de les changer. Assurez-vous que la paire de lunette est ajustée confortablement et solidement sur la tête avant d'entrer dans une zone à risques.

Limites d'utilisation :

Ne pas utiliser hors de son domaine d'utilisation défini dans les instructions ci-dessus. Le contact avec la peau peut causer des réactions allergiques aux personnes sensibles. Dans ce cas, quitter la zone de risques, enlever les lunettes et consulter un médecin.

Instructions de stockage :

Stockage dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité, de produits chimiques ou de substances abrasives.

Instructions de nettoyage / d'entretien :

Nettoyage à l'eau tiède et séchage à l'aide d'un chiffon doux et sec non pelucheux et non abrasif. . En dehors de leur utilisation, ne pas laisser les lunettes hors de leur emballage, ou les transporter non protégées à côté d'autres articles tels qu'outils ou autres objets métalliques.

Performances :

Conforme aux exigences de la directive européenne 89/686, notamment en terme d'ergonomie, d'innocuité, de confort et à la norme européenne EN166:2001 (FT - Classe optique 1) et

- EN170:2002 (Filtres pour l'ultraviolet)

Ref.: KILIMBLIN & KILIMBLINAB (Numéro d'échelon : 2C-1,2)

- EN172:1994/A1:2000/A2:2001 (Filtres de protection solaire pour usage industriel) :

Ref.: KILIMNOFU (Numéro d'échelon : 5-3,1)

Fiche technique

KILIMANDJARO - KILIMANDJARO (*KILIMBLIN - KILIMNOFU - KILIMBLINAB*)

- **EN166** Protection individuelle de l'oeil - Spécifications
1 FT : Marquage oculaires
FT : Marquage montures